



"Formation certiphyto primo opérateur "

Durée :

2 jours (14 heures)

Dates : à la demande

Lieu :

Maison de l'agriculture

Saint Lô

Salle A

Tarifs : 56 €

- **Repas 11 € / repas**

A régler sur place

Responsable de formation :

Magali TUBOEUF

Association Terres de Métiers
Avenue de Paris
50009 SAINT LO Cedex

02 33 06 48 08

contact@terresdeformation.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Nous contacter



Le certificat individuel Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans la catégorie opérateur permet d'être en règle lors de l'utilisation professionnelle en application de produits phytopharmaceutiques dans les conditions définies par le décret n°2016-1125 du 11/08/2016.

Objectifs

Acquérir ou consolider des connaissances en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires, en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de définition des stratégies visant à réduire le recours aux produits phytosanitaires.

Contenu

Séance 1 : Apporter les connaissances adaptées à la prévention des risques pour la santé

Séance 2 : Présenter le cadre général de la réglementation et mettre en avant la prévention des risques pour l'environnement

Séance 3 : Connaître les stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques

Programme détaillé disponible sur demande

Intervenants

Charles PFLIEGER – Ingénieur, Animateur syndical FDSEA 50

Méthode pédagogique

Exposé participatif / échanges
Test

Conditions et prérequis

Aucun prérequis

Modes d'évaluation

Evaluation de la formation / tests de la DRAAF

Mode de validation

Attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Taux de satisfaction 2020 : 80 %